



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75094

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les Jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Pour le rapporteur, les jeux d'argent à domicile (paris par satellite, cybercasinos et cyberloteries) risquent d'entraîner de nouvelles formes de dépendance et de tentation pour les mineurs. Les nouvelles technologies devraient être mises à contribution pour prévenir ces dangers (contrôles d'accès renforcés, limitation des mises...). Il souhaiterait connaître sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75094

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1842